

Préparation à l'Habilitation électrique

Personnel Electricien – Formation initiale basse et haute-tension

Indices: H0, B1, B1V, B2, B2V, BC, BR – H1, H1V, H2V et/ou HC

PUBLIC & PREREQUIS

Personnels chargés de réaliser des interventions d'ordre électrique, sur ou à proximité d'ouvrages électriques.

Posséder des compétences techniques en électricité résultant d'une formation ou d'une expérience professionnelle.

Être en possession des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants).

OBJECTIFS GENERAUX

Connaitre les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique en basse tension et non électrique en haute tension.

Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique B1, B1V, B2, B2V, BR, BC et H0V.

PROGRAMME

- Accueil et présentation de la formation

Partie Basse-tension

- ✓ Contexte règlementaire et normatif (NF C18-510)
- ✓ Notions d'électricité
- ✓ Analyse des risques liés à l'électricité
- ✓ Opérations et niveaux d'habilitations
- ✓ Prévention des risques liés à l'électricité
- ✓ Opération hors tension
- ✓ Intervention basse tension
- ✓ Manœuvres
- ✓ Documents applicables
- ✓ Incendies et accidents d'origine électrique

- ✓ Pratique sur maquette pédagogique
- ✓ Evaluation finale

Partie Haute-tension

- Partie théorique (5h) :
 - ✓ Domaine de tension et zone d'environnement.
 - ✓ Type de poste et appareillage HTA.
 - ✓ Schéma électrique d'un poste.
 - ✓ Interverrouillage et asservissement.
 - ✓ Moyen de protection.
 - ✓ Document applicable et fiche de manœuvre.
 - ✓ Evaluation
- Partie pratique (2h) :
 - ✓ Manœuvre, consignation et déconsignation sur cellule HTA (poste fermé).
 - ✓ Evaluation du déroulement des procédures et du comportement.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de séquences théoriques et d'études de cas pratiques, de travaux en groupe, d'échanges.
Travaux pratiques réalisés sur armoires électriques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes.

Moyens audiovisuels, supports remis à chaque participant (carnet pédagogique).

Carnet de prescriptions de sécurité électrique

Attestation provisoire des résultats

Titre pré-rédigé adressé à l'employeur

VALIDATION DES ACQUIS

Evaluation des acquis théoriques à la fin de chaque module selon les modalités d'évaluation de la norme NF C18-510.

Evaluation du savoir-faire lors des mises en situations pratiques selon les modalités d'évaluation de la norme NF C18-510.

EFFECTIF

10 stagiaires (maximum) par session de formation.

DURÉE

3 jours soit 21 heures

LIEU

Beaupréau (49) ou chez le client